

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Le bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

VENTORIUM

DUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit

des répétés en plusieurs séances ou actes

aux comportant un ou plusieurs échelons

le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 1615156

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : ELMLOUKHI Mohamed

Matricule : 3697 Fonction : Gestionnaire Poste : 9210

Adresse : ROUTE ESSALAM KM 39 N° 9 Eloufia

Tél. : 06 22 48 7455 Signature Adhérent : [Signature]

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : ELMLOUKHI Mohamed Age 015 013 916

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : 13 JUIN 2010

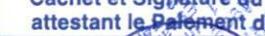
Nature de la maladie : ASTHME PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A je Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.05.19	c		15000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/05/19	243, 20
	29/05/19	150, 00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Numéro et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE 18 Bd. Oulzi - CESE Téléphone : 0322 85 43 21 Fax : 0322 93 21 54	24/10/99	B\$60 + PCU	760,00 F

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

ORDONNANCE

Le: 29/05/19

Dr Riadh El Moulkh.

50,00 x 3

- Tolifer cp 75
14 x 11 x 3 mm

150,00



521
Dr. Sarah BERRADA
Médecine Générale
Appt 1 - Imm. 2 - Groupa 2
Cité Essalam - OULFA
Casablanca - Tel : 06 71 22 52 11

LOT : 19001 PER : 04/2021
PPV : 50,00 DH

OLIFER®

sulfate ferreux + acide folique

FOLIFER® 150 mg/500 µg
28 gélules à libération
prolongée



DENOMINATION, FORME ET COMPOSITION

FOLIFER®, boîte de 28 gélules à libération prolongée :

Sulfate ferreux

Acide folique

Excipients q.s.p

Chaque étui contient 28 gélules dosées chacune à 150 mg en sulfate ferreux et 500 µg en acide folique, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

150 mg

500 µg

... 1 gélule.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Préparation antianémique.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Traitements préventifs des carences en fer et en acide folique pendant la grossesse.

Traitements des anémies hyposidérémiques.

Traitements des anémies macrocytaire par carence en acide folique.

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité aux principes actifs ou autres composants avec une surcharge martiale.

MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

Mise en garde

Administration prudente aux patients qui peuvent développer une surcharge martiale à savoir, ceux atteints d'hémochromatose, d'anémie hémolytique ou d'aplasie érythoblastique.

L'absence de réponse au traitement peut indiquer d'autres causes d'anémie et doit faire l'objet d'examens plus approfondis.

L'association acide folique + fer n'est pas justifié pendant le 1^{er} trimestre de la grossesse en l'absence de carence en l'un de ces éléments.

LOT : 19001 PER : 04/2021
PPV : 50,00 DH

OLIFER®

sulfate ferreux + acide folique

DENOMINATION, FORME ET COMPOSITION

FOLIFER®, boîte de 28 gélules à libération prolongée :

Sulfate ferreux 150 mg

Acide folique 500 µg

Excipients q.s.p 1 gélule.

Chaque étui contient 28 gélules dosées chacune à 150 mg en sulfate ferreux et 500 µg en acide folique, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Préparation antianémique.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Traitements préventifs des carences en fer et en acide folique pendant la grossesse.

Traitements des anémies hyposidérémiques.

Traitements des anémies macrocytaire par carence en acide folique.

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité aux principes actifs ou autres composants avec une surcharge martiale.

MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

Mise en garde

Administration prudente aux patients qui peuvent développer une surcharge martiale à savoir, ceux atteints d'hémochromatose, d'anémie hémolytique ou d'aplasie érythoblastique.

L'absence de réponse au traitement peut indiquer d'autres causes d'anémie et doit faire l'objet d'examens plus approfondis.

L'association acide folique + fer n'est pas justifié pendant le 1^{er} trimestre de la grossesse en l'absence de carence en l'un de ces éléments.

FOLIFER® 150 mg/500 µg
28 gélules à libération
prolongée



6 118000 280361

LOT : 19001 PER : 04/2021
PPV : 50,00 DH

OLIFER®

sulfate ferreux + acide folique

DENOMINATION, FORME ET COMPOSITION

FOLIFER®, boîte de 28 gélules à libération prolongée :

Sulfate ferreux	150 mg
Acide folique	500 µg
Excipients q.s.p	1 gélule.

Chaque étui contient 28 gélules dosées chacune à 150 mg en sulfate ferreux et 500 µg en acide folique, soit 4200 mg de sulfate ferreux et 14 mg d'acide folique.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Préparation antianémique.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

TraITEMENT préVENTIF des careNCes en fer et en acide folique pendant la grossesse.

TraITEMENT des anéMies hyposidéRIMiques.

TraITEMENT des anéMies macrocytaIRE par careNce en acide folique.

CONTRE-INDICATIONS

Hypersensibilité aux principes actifs ou autres composants avec une surcharge martiale.

MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

Mise en garde

Administration prudente aux patients qui peuvent développer une surcharge martiale à savoir, ceux atteints d'hémochromatose, d'anémie hémolytique ou d'aplasie érythoblastique.

L'absence de réponse au traitement peut indiquer d'autres causes d'anémie et doit faire l'objet d'examens plus approfondis.

L'association acide folique + fer n'est pas justifié pendant le 1^{er} trimestre de la grossesse en l'absence de carence en l'un de ces éléments.

FOLIFER® 150 mg/500 µg
28 gélules à libération
prolongée



Dr. Sarah BERRADA

Médecine Générale

Diplôme de Diabétologie

Diplôme d'Échographie Générale

Gynécologie Médicale

Pédiatrie

د. سارة براطة

الطب العام

دبلوم داء السكري

دبلوم الفحص بالصدى

طب النساء

طب الأطفال

Date : 27/05/19

Dr. Sarah El Ollouachi

99,50

1)

Renostone capsules

100 x 15 x 100



Lot : 03AC020D
À consommer
avant le : 01/05/2020
PPC : 99,50 DH

59,00

2)

Probiotés sachet

15 x 25

Si Marché



84,70

3)

Lennag

1kg de sucre x 15 jrs

Dr. Sarah BERRADA
Médecine Générale
Appt 1 - Imm. 12 - Groupe 2
Cité Essalam - Tel : 06 71 22 32 11
Casablanca - Addoha - Oulfa - Rte My Thami - Casablanca

263,20

Cabinet Médical - Tél : 06 71 22 62 11

Imm. 12 - N° 1 Rez-de-chaussée - G.H: 02

Cité Essalam - Addoha - Oulfa - Rte My Thami - Casablanca

Recommandé

ation : LOT 18320/FC3
11/2021 PPC 84,70

mentaire n'est pas un médicament

Nmag® gélules

ZENMAG® 32 GELULES



6 111255 810468

Composition :

Analyse moyenne	Par gélule	AJR * par gélule
Extrait sec de Mélisse	50 mg	-
Magnésium marin	110,98 mg	37 %
Vitamine B6	0,571 mg	29 %
*Apport Journalier recommandé		

Le Magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire, relaxant que relaxant musculaire, lissant également comme équilibrant du système nerveux.

La vitamine B6 favorise l'absorption digestive et la fixation cellulaire du magnésium.

La mélisse possède des propriétés relaxantes, facilite la digestion et calme les tensions nerveuses.

L'aspirine et la fatigue.

Conseils d'utilisation :

- Etats de stress, nervosité et anxiété.
- Etats de fatigues psychiques.
- Troubles du sommeil.

Posologie :
2 gélules par jour.

Fabriqué par Laboratoire Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

زنماك® كبسولات

الشكل والتقطيم : علىة من 32 كبسولة
علبة من 16 كبسولة

المكونات : مالتوديكربين، أكسيد
المغنسيوم البحري، مستخلصات ميليسا
الجافة، ستيرات المغنسيوم، فيتامين ب6.

نماذج الاستعمال :
- التوتر، العصبية والقلق.
- التعب النفسي.
- اضطرابات اللوم.

المميزات : مزوج من المغنسيوم البحري
وفيتامين ب6 والميليسا، مفيد في مكافحة
الاجهاد والتعب النفسي.

المقادير : كبسولاتان في اليوم

تم صنعه من قبل «سترافارم»
يوزع من قبل «راموفارم»

ZENmag® capsules

Pack size and presentation:

Pack size of 16 capsules, 32 capsules.

Composition:

Maltodextrine, Marine Magnesium
oxide, Dry extract of Balm,
magnesium stearate, Vitamin B6.

Advice for usage:

- Stress and anxiety
- Psychological and physical illnesses
- Sleeping troubles

Directions:

2 capsules a day

Manufactured by Strapharm

Distributed by Ramo-Pharm

Dietary product is not a medicine

601 188 116
600 085 2022
59,00 DH
59,00

obiotis

Saccharomyces boulardii

Deva
Pharmaceutique

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Saccharomyces boulardii (standarisé à 2.10^{10} CFU/g).. 282.5 mg, Fibre de blé, Arôme Caramel, Silice, Sucralose..qsp 1 sachet

FORME ET PRESENTATIONS

PROBIOTIS : Sachet de Poudre Orosoluble. Boite de 10 sachets
Propriétés : PROBIOTIS permet d'aider à renforcer la défense et le confort intestinal

voie d'ADMINISTRATION ET UTILISATIONS

Voie orale.

Adulte : 3 sachets par 24 heures.

Enfant-Nourrissons à partir de 3 mois : 2 sachets par 24 heures.

Mode d'emploi :

- soit par prise en bouche directe.
- soit en diluant le contenu du sachet dans un peu d'eau ou une boisson sucrée, La poudre peut également être mélangée avec les aliments (adulte et enfants) ou dans le biberon (nourrissons)

DUREE RECOMMANDÉE D'UTILISATION

Durée moyenne d'utilisation 7 jours.

LIMITES EVENTUELLES D'UTILISATION

-Porteur d'un cathéter veineux central.

-Allergie aux levures, spécialement à S. boulardii

CONDITIONS DE CONSERVATION

A température ne dépassant pas 25°C, conserver à l'abri de l'humidité

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais

PROBIOTIS STICK /Autorisation ministère de santé n° : DA 2011 08 0183 DMP/21/MA

Deva
Pharmaceutique
301, Bd Abdellahoumen Casablanca

Dr. Sarah BERRADA

Médecine Générale

Diplôme de Diabétologie

Diplôme d'Échographie Générale

Gynécologie Médicale

Pédiatrie

د. سارة بerraدة

الطب العام

دبلوم داء السكري

دبلوم الفحص باصدوى

طب النساء

طب الأطفال

date : 29/01/19

Mme EL MLOUKHI Meriem

Mme EL MLOUKHI Meriem
05-03-1996 F



1905270065

A coller sur l'ordonnance

ORDO

- 1) NFB+PG | feuilleeee .
- 2) GAG | HBA1c .
- 3) GOT/GPT
- 4) TSHus/Tu .

LABORATOIRE KARIMI LAB
DE DIAGNOSTIC MEDICAL
Tél : 0522 93 21 31
Fax : 0522 93 21 31
432, Avenue Bd. Oum Pacha - Casablanca
432, Avenue Bd. Oum Pacha - Casablanca

Dr. Sarah BERRADA
Médecine Générale
Appt 1 Imm.12 - Groupe 2
Cité Essalam - Oulfa
Casablanca - Tel : 06 71 22 57 11

f



LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE KARIMLAB

Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

FACTURE N° : 190500936

ICE : 001602781000008

Casablanca le 27-05-2019

Mlle EL MLOUKHI Meriem

Demande N° 1905270065
Date de l'examen : 27-05-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait prélèvement	E10	E
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 560

TOTAL DOSSIER : 760.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent soixante dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
KARIMLAB
432, Angle Bd. Oum Rabii et Oued Darâa
Quartier El Oulfa Casablanca
Tél : 0522 93 21 20 / 0522 89 43 24 / 0522 89 23 75
Fax : 0522 93 21 31

* Ouvert de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Pélèvement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF : 51505825 • Patente : 36000461 • ICE : 001602781000008 • INPE : 093002301



Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 27-05-2019
Edité le : 27-05-2019
Prélèvement effectué le : 27-05-2019 à 11:55
Code patient :



Mlle EL MLOUKHI Meriem
D.D.N. : 05-03-1996
N° dossier : 1905270065

INPE:
093002301

Dr BERRADA Sarah

Page : 1 / 3

HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Automates: XS-1000i SYSMEX + KX-21 N SYSMEX)

NUMERATION GLOBULAIRE

GLOBULES ROUGES :	4.41	M/mm ³	(4.20-5.20)	10-10-2015
HEMOGLOBINE :	12.5	g/100ml	(12.5-15.5)	4.58
HEMATOCRITE :	37.5	%	(35.0-45.0)	12.8
VGM :	85.0	fL	(85.0-95.0)	38.4
TCMH :	28.3	pg	(28.0-32.0)	83.8
CCMH :	33.3	g/100ml	(30.0-35.0)	27.9
LEUCOCYTES :	6 070	/mm ³	(4 000-12 000)	33.3
FORMULE LEUCOCYTAIRE				
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES:	65	%	(40-75)	6 280
SOIT:	3 946	/mm ³	(2 000-7 500)	56
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES :	2	%	(1-4)	3 517
SOIT:	121	/mm ³	(100-600)	2
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES :	0	%	(<1)	126
SOIT:	0	/mm ³	(<100)	0
LYMPHOCYTES :	25	%	(20-45)	0
SOIT:	1 518	/mm ³	(1 500-4 000)	34
MONOCYTES :	8	%	(2-8)	2 135
SOIT:	486	/mm ³	(200-1 000)	8
PLAQUETTES :	221 000	/mm ³	(150 000-400 000)	502
				218 000

Dr. Amal KARIM
Pharmacienne Biologiste

Lundi de 7h30 à 18h30 - Samedi de 7h30 à 13h00 * Pélevement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 @karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF : 51505825 • Patente : 36000461 • ICE : 001602781000008 • INPE : 093002301

مختبر التحاليل الطبية كريمالب

KARIM LAB

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE KARIMLAB

Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 27-05-2019
Edité le : 27-05-2019
Prélèvement effectué le : 27-05-2019 à 11:55
Code patient



Mlle EL MLOUKHI Meriem
D.D.N. : 05-03-1996
N° dossier : 1905270065

Dr BERRADA Sarah

Page : 2 / 3

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

GLYCEMIE A JEUN

(Méthode Enzymatique – Colorimétrique)

1.01 g/L (0.70–1.10) 10-10-2015
5.61 mmol/L (3.89–6.11) 0.75

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE (HbA1c)

5.2 % (4.0–6.0)

Automates: Technique de référence : H.P.L.C.- D10/ BIOPAC + HLC-723 GX)

Interprétation:

Sujet normal	: 4 - 6 %
Diabétique équilibré	: 6 - 7 %
Diabétique mal équilibré	: 7 - 8 %
Diabétique très mal équilibré	: > 8%

ASAT (GOT)

(Méthode Enzymatique – Cinétique)

23 UI/I (<46)

ALAT (GPT)

(Méthode Enzymatique – Cinétique)

18 UI/I (<49)

RAPPORT SGOT/SGPT

1.28

ASPECT DU SERUM:

Limpide

Dr. Amal KARIM
Pharmacienne Biologiste

Monday to Friday from 7h30 to 13h00 * Pélévement à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 06 61 61 46 29 05 22 93 21 31 @karimlab2005@yahoo.fr

risation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF : 51505825 • Patente : 36000461 • ICF : 0016027210000

مختبر التحاليل الطبية كريملاب

KARIMLAB

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE KARIMLAB

Dr. Amal KARIM

Pharmacienne Biologiste Diplômée de la faculté de Paris V
Ex. Attachée des Hôpitaux de Paris
DU Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 27-05-2019
Édité le : 27-05-2019
Prélèvement effectué le : 27-05-2019 à 11:55
Code patient



Mlle EL MLOUKHI Meriem
D.D.N. : 05-03-1996
N° dossier : 1905270065

Dr BERRADA Sarah

Page : 3 / 3

BILAN MARTIAL

FERRITINE:

(Technique ElectroChimiluminescence – Cobas Roche)

15.24 ng/mL

Valeurs usuelles en fonction de l'âge:

Nouveau-né	:	50 - 400
1 ^{er} mois	:	90 -600
3 ^{ème} mois	:	40 -250
6 ^{ème} mois	:	15 - 100
Femme	:	20-200
Femme > 50 ans	:	30- 300
Homme	:	30 - 300

Changement de norme depuis le 24/01/2019.

NOTE: LE RESTE DES ANALYSES N'A PAS ETE REALISE SUITE A LA DEMANDE DE LA PATIENTE

Résultats validés biologiquement par : Dr KARIM Amal

Dr. Amal KARIM
Pharmacienne Biologiste

SamEDI de 7h30 à 13h00 * Pélévèment à domicile sur rendez-vous

432, Angle Boulevard Oum Rabii et Oued Darâa, Quartier El Oulfa - Casablanca

05 22 93 21 20 / 05 22 89 43 24 / 05 22 89 23 75 ☎ 06 61 61 46 29 ☎ 05 22 93 21 31 @karimlab2005@yahoo.fr

Autorisation : 4928 • CNSS : 6974332 • IF : 51505825 • Patente : 36000461 • ICE : 001602781000008 • INPE : 093002304